

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE AF 2025 75 051

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20250624-DEAF202575051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025

Date d'envoi de convocation : 17 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an Deux Mil Vingt Cinq
Le 24 juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Christine DONNET, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILE, Jean-Louis ROUSSELIN, George LEMAITRE (arrivée à 18h36), Isabelle JULIEN, Patrick BASSETTE, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Patrick SILORET (pouvoir à Michèle GAUTIER), Marie-Claude CRESSANT (pouvoir à Didier GERVAIS), Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Frédérique CORMONT (pouvoir à Françoise DEGENETAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Annie DURAND), et Philippe DESHAYES (pouvoir à Jacques MARTIN).

Secrétaire de séance : Jean-Louis ROUSSELIN

Objet : Renouvellement de la convention du Handball Octeville

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

VU la délibération n° DE AF 2020 75 013 portant attribution de subvention à des associations ;

VU la délibération n° DE AF 2024 75 059 portant renouvellement de la convention pour la saison sportive 2024-2025

CONSIDERANT :

- l'obligation de conclure une convention avec les associations percevant une subvention publique supérieure à 23 000 € ;

VU le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'autoriser le maire**, ou son représentant, à signer une convention avec le Handball Octeville.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire

Olivier ROCHE